

PROJET PEDAGOGIQUE ALSH 3/6 ANS
SAINT MEDARD D'EYRANS

A-DESCRIPTIF DE L'ALSH

Nature : APS maternel accueillant jusqu'à 48 enfants âgés de 3 à 6 ans sur les mercredis et ALSH sur les vacances.

Organisateur : mairie de St Médard d'Eyrans, 9 Avenue du 8 mai 33650

Locaux : école maternelle de la commune, 57 Rue des fauvelles

- 1 salle d'activités avec des placards de rangements
- 1 salles de classe aménagées **pour les vacances** en salle d'activités
- 1 salle de sieste
- 1 salle de restaurant
- 1 salle de motricité qui fait également salle de jeux avec petites voitures, dinette, jeux de constructions...
- Des sanitaires enfants et adultes
- 1 cour de récréation avec deux préaux, vélos, trottinettes, modules en plastique, petite maison en bois avec une petite table et des bancs
- 1 salle d'activités motrices (à l'ancien restaurant scolaire : aménagement annexe)

Encadrement :

A L'ANNEE

- 1 directrice BAFD/ animatrice
- 5 animateurs BAFA dont un titulaire du SB (surveillant de baignade)
- 1 animateur sportif
- 1 employée communale, personnel de service
- 1/2 animateurs BAFA supplémentaires les vacances selon l'effectif

Public accueilli : enfants âgés de 3 à 6 ans, ils sont résidents sur la commune ou sur une commune voisine avec qui nous avons passés une convention. L'ALSH accueille jusqu'à 48 enfants maximum en rapport aux locaux, à l'équipement et l'équipe d'encadrement. L'idée étant de garantir un accueil maternel de qualité plus que de quantité.

Activités dominantes : -*Activités physiques et sportives* : éveil psychomoteur, baby gym, éveil multi sport, petits jeux de coopération...

-*Activités manuelles* : manipulation d'objets et de matières différentes afin d'acquérir une motricité de plus en plus fine. Les activités sont en relation avec le thème de la période.

-*Activités artistiques* : ateliers contes avec des sorties à la bibliothèque de la commune, apprentissage de chants et comptines

-*Activités autour des sens* : initiation à la cuisine avec des ateliers pâtisserie, jeux de « Kim 'gout, Kim' touché »

-*Activités autour de la nature et de son respect* : découverte des milieux qui nous entourent (de sa faune et de sa flore à travers des sorties), entretien du potager, sensibilisation au respect de l'environnement par le recyclage et des gestes écocitoyens, entretien d'un hôtel à insectes.

B-RAPPEL DES INTENTIONS EDUCATIVES DE LA MUNICIPALITE

Les centres de loisirs sont une priorité dans la politique locale qui aspire à la création d'un environnement éducatif autour des enfants et des jeunes.

Le projet éducatif souligne l'importance du cadre de l'animation. Pour ne pas paraphraser, voici quelques phrases clés qui guident nos pas :

« *Le centre de loisirs, lieu, moment d'apprentissage de l'autonomie et de la solidarité permet l'exercice d'une vie communautaire favorisant les relations des personnes entre elles ainsi que leur épanouissement.* »



« *Il propose, par le biais du loisir, le plaisir du jeu, la confrontation d'idées, la vie en groupe, la réalisation de projets, la découverte...* »



« *Il doit permettre de développer des relations avec l'école, la famille et le village, ainsi que le milieu associatif.* »

C-INTENTIONS EDUCATIVES DE L'EQUIPE

1- L'accession à l'autonomie

But :

Offrir des situations qui permettent à l'enfant une liberté de choix dans sa manière de vivre ses journées à l'ALSH

Objectif :

L'enfant est un actif participant dans ses choix d'activité.

Moyens :

- Forum durant lequel l'enfant est informé sur les activités prévues, mais aussi entendu sur ses désirs et ses attentes ;
- Mise en place d'ateliers tournants
- Possibilité de ne pas participer à une activité et d'en mener une autre dans la mesure du possible
- Mise en place de coins permanents où l'enfant peut aller à sa guise (lecture, dessins et coloriages, jeux de société, jeux extérieurs)
- Les places ne sont pas limitées dans les ateliers, pour cela un animateur volant se joint au groupe le plus nombreux

.....

But :

Permettre à l'enfant de développer son autonomie dans sa vie quotidienne.

Objectifs :

- L'enfant est capable de participer au rangement (table de repas, matériels d'activités...)
- L'enfant est capable de gérer ses affaires personnelles
- L'enfant est capable de gérer ses passages aux toilettes
- L'enfant est capable de s'autoréguler au niveau du bruit pendant le repas

Moyens :

- Mise à disposition de matériel de rangement
- Accompagnement des animateurs
- Portes manteaux personnalisés

- Horloge du bruit que l'animateur manipule selon le volume sonore, les règles sont connues de tous

.....

***But :**

Permettre à l'enfant de reconnaître et de gérer ses émotions.

Objectifs :

- L'enfant est capable de dire dans quel état émotionnel il se trouve.
- l'enfant est capable de contrôler ses émotions.

Moyens :

-Mise en place d'un endroit « cocon » où l'enfant peut se réfugier et se poser quand il le souhaite pendant les périodes de vacances. Sur le temps scolaire un coin repos est à sa disposition de façon permanente (petit canapé à côté du coin bibliothèque.

-Mise en place de « boîtes à émotions » (boîte à cri, boîte à larmes, boîte à doudous que l'enfant peut utiliser comme il le désire)

-Mise en place de petits ateliers philosophiques avec des livres illustrés comme support pour pouvoir échanger



2- La socialisation

***But :**

Développer une coopération entre les enfants, l'esprit de vivre en collectivité, et de se respecter soi-même ainsi que les autres.

Objectif :

Pouvoir s'entraider dans des activités communes

Moyens :

- mixité des âges sur certaines activités le permettant
- Jeux coopératifs
- Accompagnement des plus petits par les plus grands sur certains moments de la vie quotidienne (aide pour mettre les chaussures, les manteaux...)
- Mise en place d'ateliers intergénérationnels avec les seniors de la commune

.....

***But :**

Permettre à l'enfant de s'exprimer et d'agir au sein d'un groupe

Objectif :

Etre capable de « dire » et de « faire »

Moyens :

- Les règles de vie sont discutées ensemble et régulièrement rappelées lors des forums
- Temps de parole chaque jour lors du forum
- Accompagnement des animateurs qui sollicitent l'enfant vers cet objectif
- Activités d'expression (théâtre, mime, jeux autour du conte ...)

.....

***But :**

Favoriser le respect en général : de soi même, des autres acteurs, des locaux et du matériel

Objectif :

Etre capable d'écouter les autres, de respecter les règles de vie collectives, de ranger afin de laisser les lieux de vie propres.

Moyens :

- Accompagnement et disponibilité des animateurs
- Accessibilité des moyens de rangement
- Toute attitude ou parole non respectueuse sera relevée et discutée
- Lecture d'histoires permettant un échange

.....

***but :**

Découverte de la différence partout dans le monde et des situations de handicaps

Objectif :

Être capable de comprendre et de s'adapter aux différences entre chaque individu sans juger.

Initiation à « l'équité »

Moyens :

- Mise en place d'ateliers intergénérationnels enfants/grand parents
- Mise en place d'activités sportives avec des modules de location handisports
- Préparation d'un Noël solidaire avec distribution de cadeaux réalisés par les enfants aux personnes âgées isolées sur la commune

3- L'éveil corporel

***But :**

Développer les facultés psychomotrices de l'enfant

Objectifs :

Pouvoir affiner ses gestes et mouvements afin de les coordonner vers un but ludique

Moyens :

- Activités sportives basées sur l'éveil psychomoteur
- Module de baby gym sur place et module de jeux d'adresse loués
- salle de motricité en libre accès dans les moments hors activités (ballons sauteurs, cerceaux, voiturettes...)
- Activités manuelles faisant appel à geste de plus en plus minutieux.



4- Autour de l'imaginaire

***But :**

Favoriser l'expression de l'imaginaire

Objectifs :

L'enfant sera capable de mimer, chanter, s'exprimer avec son corps.

Moyens :

- Ateliers théâtre, chant et musique, expression corporelle et danse, activités manuelles
- Mise en place, création et représentation de petits spectacles et d'expositions, création d'histoires pour Kamishibai
- sorties régulières à la bibliothèque de la commune avec possibilité d'emprunter des livres

.....

***But :**

Favoriser le développement de l'imaginaire

Objectif :

L'enfant sera capable d'évoluer dans un monde imaginaire et d'utiliser son imagination à bon escient

Moyens :

- Chaque jour, des histoires sont racontées.
- Thèmes directeurs par période (de vacances à vacances) et pour les vacances
- Grands jeux basés sur l'imaginaire
- journée déguisée à chaque vacances (adultes comme enfants)
- cinéma junior



5- Autour du respect de l'environnement et de l'éco-citoyenneté

***But :**

Sensibiliser l'enfant au respect de l'environnement.

Objectif :

L'enfant sera capable de modérer et trier ses déchets.

Moyens :

- mise en place de poubelle de couleurs différentes en fonctions du type de déchets avec une signalétique adaptée (sous forme de dessins)
- mise en place de pochettes à dessin ou l'enfant pourra ranger son dessin non terminé (pour éviter une sur consommation de feuilles).
- réalisation d'activités à partir de matériel recyclé
- sorties régulières autour du centre avec comme objectif de « nettoyer la nature »



D- LES ACTIVITES

1- Organisation générale

★ Un programme est réalisé avec l'équipe d'animation, avec comme base de travail, les intentions éducatives du projet pédagogique.

Ainsi chaque atelier sera élaboré, proposé et mené en accord avec les buts et objectifs pédagogiques afin d'en devenir le moyen de réalisation.

★ Chaque période est porteuse d'un thème, fil conducteur des activités menées. Les activités peuvent être regroupées en trois catégories : *artistiques, sportives, culturelles*. Les enfants peuvent naviguer parmi ces approches différentes de l'activité.

★ Des dominantes apparaissent dans la diversité du planning en rapport avec les savoir-faire de l'équipe et la connaissance du public. Les activités dominantes sont : *les activités autour des sens, les créations manuelles, l'éveil psychomoteur, la littérature*

2- Les objectifs

★ La réalisation des activités n'est pas une fin en soi, ce qui nous intéresse c'est, l'activité de la vie de l'enfant.

Cette vie est faite de moments différents au cours desquels l'enfant fait des choses diverses. Tout moment de la vie d'un enfant intervient dans la formation de sa personne.

Il me semble important de le souligner pour ne pas tomber dans un fonctionnement activiste qui ne viserait qu'à bien « remplir » la journée

★ Une importance particulière sera portée sur le respect du rythme de l'enfant en général et de celui de chacun. Ceci implique une souplesse de fonctionnement et une écoute des désirs de l'enfant.

L'enfant ne se sentant pas souvent fatigué, l'équipe veillera à repérer les symptômes afin de proposer du repos ou une activité calme.

★ Notre objectif principal est l'épanouissement de l'enfant.

Le sourire, la bonne humeur l'écoute, le respect et la tendresse sont de mise pour mettre en place un climat propice à la réalisation de chacun.

3- La mise en place

- ★ Dans le fonctionnement du centre, cela se traduira par une attention, tout au long de la journée, portée sur le désir et le respect des besoins de l'enfant.
- ★ Le planning n'est pas figé, il évolue avec le groupe.
- ★ La prise en compte du public 3-6 ans souligne un aspect essentiel : l'affectif. Les enfants ont autant besoin de « câlins et d'attentions » que d'activités. L'équipe s'engage à assurer la sécurité physique et affective des enfants.
- ★ Les activités prévues sont proposées aux enfants lors du forum, ainsi qu'à tout moment de la vie quotidienne.
Le jeune enfant est demandeur de : « Qu'est-ce qu'on va faire ? » ainsi les animateurs informeront les enfants des projets d'activité.
- ★ Une plaquette d'information est disponible sur le site de la mairie, rubrique « jeunesse ».
Le programme est affiché ainsi que les sorties, les horaires et le matériel à prévoir éventuellement sur la porte d'entrée du centre de loisirs.
Un mail est également envoyé aux parents des enfants inscrits pour les sorties via le site « carte + ».

★

E- LA VIE QUOTIDIENNE

1- Journée type

Afin de respecter le rythme des plus petits et pour limiter le bruit au niveau du temps de restauration, nous avons mis en place 2 services.

- ★ **7h30** : Ouverture de l'accueil de loisirs, accueil, jeux libres, dessins
- ★ **9h45** : Forum, temps de paroles et présentation des activités du matin
- ★ **10h00 /11h30** : Temps d'activités
- ★ **11h30/11h45** : rangement et préparation pour le repas pour les 3/4 ans
.....
- ★ **11h45/12h30** : repas pour les 3/4 ans (baptisés les coccinelles)
- ★ **12h30** : préparation pour la sieste
- ★ **12h45/15h45** : levé échelonné des enfants + activités
- ★ **15h45/16h10** : goûter
.....
- ★ **11h45/12h30** : rangement, temps libre et préparation pour le repas pour les 5/6 ans (baptisés les scarabées)
- ★ **12h30/13h15** : repas
- ★ **13h15/14h30** : temps calme, histoires contées, jeux de société et dessins
- ★ **14h30/16h00** : temps activités
- ★ **16h10/16h30** : goûter
.....
- ★ **16h30** : Début de l'accueil des parents
- ★ **18h30** : Fermeture de l'accueil de loisirs



2- L'organisation

**Les accueils*

L'accueil du matin est un moment important. L'équipe veille à être disponible pour accueillir au mieux chaque enfant et répondre aux différentes questions des parents.

L'enfant est mené vers la salle d'activités manuelles après avoir déposé ses affaires à son porte manteau.

L'animateur propose des jeux divers, des coloriages mais avant tout il lui offre un contact.

Le soir, l'équipe veille à ce que les enfants récupèrent leurs affaires et les créations de la journée.

La disponibilité à l'égard des familles est aussi une priorité sur ce temps-là.

**Les temps jeux*

Cela ne se traduit pas en temps où l'on ne fait rien parce que l'on ne fait pas une « activité ».

Ce que les enfants font, créent, imaginent, élaborent quand ils jouent seuls, sans l'adulte est très important pour leur épanouissement. Nous leur offrons la possibilité, les moyens pour jouer dans un cadre sécurisé et sécurisant.

**Les repas*

Ceux sont des moments de convivialité, de partage et de découvertes.

Afin d'avoir des repas plus calmes, nous avons mis en place 2 services :

- un à 11h45 pour les 3/4ans (les coccinelles), ce qui leur permet d'aller à la sieste plus tôt, de se réveiller plus tôt et de pouvoir participer aux activités proposées l'après-midi.

-un autre à 12h30 pour les 5/6ans (les scarabées), ce qui leur permet d'avoir un temps libre avant le repas et un temps calme l'après-midi moins long.

(Le goûter quant à lui est pris tous ensemble.)

Les enfants sont servis à l'assiette, et sollicités pour connaître et découvrir des goûts et des saveurs. Un animateur est assis à table avec eux afin d'animer les discussions, d'inviter à « goûter » un plat, accompagner chaque enfant de sa table à faire et savoir-faire.

Un « chef de table » est désigné par l'animateur sur la base du volontariat et celui-ci participera activement au débarrassage de la table. Ce rôle n'est pas uniquement réservé aux plus grands mais peut très bien être attribué à un enfant de 3 ans (qui pourra être aidé par un plus grand)

Cela permet également à l'enfant de ne pas se retrouver dans les mêmes conditions que lors du temps scolaire (nous partageons déjà les mêmes locaux)

Le bruit est contrôlé par une « horloge du bruit » dont l'utilisation est expliquée plus haut.

Les repas sont prévus par une société de restauration et réalisés par un cuisinier à l'école primaire. Ils sont livrés en liaison chaude au moment du repas.

Les pratiques religieuses sont prises en compte et un repas particulier est prévu alors.

Les menus sont équilibrés et adaptés à l'âge des enfants (menus différents parfois entre les deux CL), mais aussi à leurs goûts.

Les goûters sont pris à table à l'intérieur comme à l'extérieur. Ceux sont des goûters traditionnels : pain, confiture, miel, chocolat noir, brioche, fruits et compotes, eau, fromages ou encore yaourts...

Les gâteaux en sachets individuels sont bannis car trop riches en sucre.

Occasionnellement, des goûters festifs sont organisés pour les anniversaires ou dans le cadre d'une journée à thème. Il est alors proposé aux enfants des pâtisseries (souvent confectionnées lors d'une activité) et des bonbons dans la mesure du raisonnable.

** la Sieste*

Tous les enfants de petites sont conduits à la sieste. Ceux qui ne dorment pas, au bout de 20 minutes, peuvent se lever et rejoindre les autres.

Pour les enfants de grandes sections, un temps de repos leur est proposé : ils peuvent alors s'allonger et écouter des histoires ou de la musique avant de repartir en activités.

Cependant, tout enfant de moyenne ou grande section qui le désire peut aller à la sieste s'il en ressent le besoin.

Cas particuliers : nous avons l'avantage de travailler auprès des enfants de façon régulière et donc de bien les connaître. Si nous constatons qu'un enfant de moyenne ou grande section présente une fatigue excessive, il sera conduit à la sieste pour dormir.

**Les relations*

L'équipe veille à entretenir des relations agréables et transparentes avec les familles, ainsi qu'avec tous les acteurs de la commune et des lieux de sortie.

Bien sûr, avec les enfants, il va de soi que le contact doit être chaleureux et rassurant. Les animateurs considèrent l'enfant dans son individualité et apprennent à le connaître tout en respectant son intimité. C'est l'équité qui prime sur l'égalité dans la mesure où chaque enfant est unique et a donc des besoins différents.

Nous mettons un point d'honneur à éviter toute stigmatisation ou étiquetage de l'enfant. Même si les affinités sont inévitables, l'équipe veillera à ne pas mettre en place un phénomène de « chouchou » ou de « pris en grippe ».

Entre animateur, le respect et la communication sont de mises. Des moments privilégiés, hors cadre professionnel, sont organisés, permettant une meilleure connaissance de chacun et une communication complice. Cependant, l'équipe veillera à faire la part des choses entre l'amitié et la vie au centre. Des moments de régulation peuvent être mis en place pour résoudre des conflits naissants.

Avec l'équipe enseignante, la communication est, là aussi, primordiale surtout lors des temps périscolaires. Les informations données sur les enfants sont aussitôt transmises aux instituteurs par l'équipe d'animation et vice versa.

**L'organisation du travail*

Au niveau des horaires, un roulement est mis en place lors des réunions d'équipe. Les animateurs se concertent afin de décider « qui fait quoi ? » pour les activités en veillant à ce que chacun puisse mener l'activité dans laquelle il se sent à l'aise ; cela durant les préparations de planning mais aussi quotidiennement dans l'adaptation du programme.

Au niveau de la vie quotidienne, les tâches sont dévolues par la directrice qui veille à ce que personne ne soit lésé ou toujours cantonné au même rôle, évitant ainsi des rancœurs inutiles ou de la lassitude.

Des temps de pause sont aménagés durant la journée dans la logique du fonctionnement du centre.

L'accompagnement des stagiaires est très important. Il est organisé en accord avec ceux-ci. La référente principale étant la directrice, un système de tutorat est mis en

place afin de mettre en confiance les stagiaires. Cependant les stagiaires sont considérés comme partie intégrante de l'équipe et leurs responsabilités d'animateurs ne sont pas moindres.

Les premiers gestes de secours sont rappelés durant les réunions de préparation, ainsi que les règles de sécurité de base. La directrice ainsi que les animateurs titulaires du SST ont le rôle d'assistant sanitaire. Un cahier infirmerie est tenu à jour ; et en cas de fièvre ou de maladie nécessitant des soins au-delà de nos compétences, les parents sont prévenus aussitôt et viennent récupérer leurs enfants dans la mesure du possible

Durant les sorties, les enfants sont divisés en petits groupes de cinq à huit enfants accompagnés d'un animateur référent. Il leur est rappelé les règles de sécurité avant la sortie.

Un chef de convoi est désigné pour le transport en bus, il est chargé de compter les enfants. Les règles de sécurité durant le transport sont connues et respectées



PROFIL D'UN ANIMATEUR AU CENTRE DE LOISIRS

CRITERES D'EVALUATION

Réalisé en réunion de travail

SAVOIRS

L'animateur est capable :

- D'appréhender les grandes étapes du développement psychomoteur de l'enfant âgé de 3 à 6 ans : ses possibilités et ses besoins spécifiques.
-
- De mettre en place (avant/pendant/après) un atelier selon diverses activités
-
- De citer les règles de sécurité et d'hygiène de base dans le cadre du centre
-
- De mettre en place les gestes de premiers secours
-
- De connaître les détails importants des fiches sanitaires : allergies, asthme...
-
- De prendre en considération quelques connaissances de la vie affective de l'enfant
-
- De se référer aux valeurs éducatives et au projet pédagogique
-
- De connaître les différents partenaires : relations avec la mairie, l'école, les Associations ...

PROJET
PÉDAGOGIQUE
2024/2025
ALSH maternel

Directrice : Lucie Labesque Fauré